

Normes de sécurité de l'Ontario pour l'activité physique en éducation (NSOAPE)

Anciennement : Les Lignes directrices sur la sécurité en éducation physique de l'Ontario

LA RAISON D'ÊTRE

Il en revient principalement aux conseils scolaires et à leurs employés d'assurer la sécurité des élèves.

Les NSOAPE sont les normes minimales que doivent respecter les conseils scolaires dans les pratiques de gestion des risques pour l'activité physique et les commotions cérébrales (NPP n° 158) dans les milieux scolaires en Ontario.



Élémentaire
(1^{re} à 8^e année)

programme-cadre

Secondaire
(9^e à 12^e année)

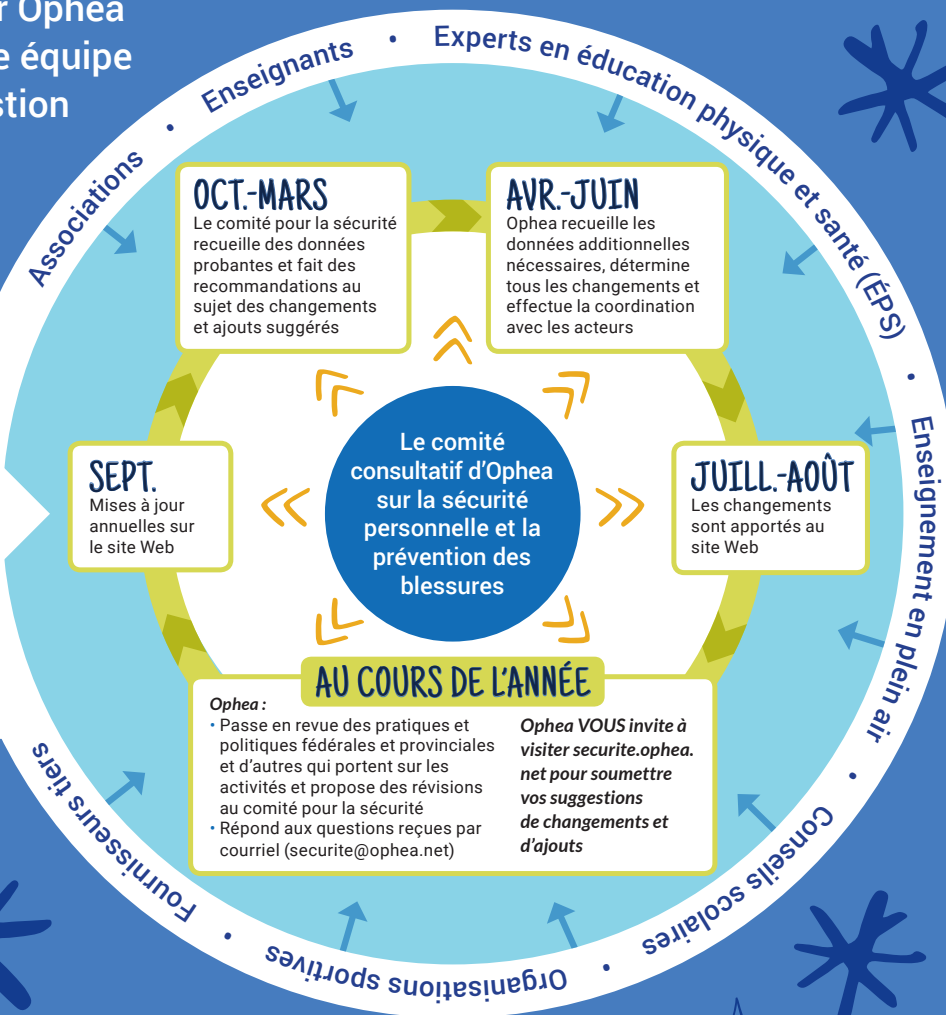
interscolaire
intra-muros

PROCESSUS DE RÉVISION ANNUELLE

Une démarche annuelle guidée par les utilisateurs, gérée par Ophea et mise en œuvre par une équipe de professionnels en gestion des risques afin d'établir des normes de qualité.

VOTRE RÔLE

Nous pouvons tous renforcer les NSOAPE en posant des questions, en suggérant des changements et en soumettant des données probantes afin de donner accès au contenu le plus actuel.



L'IMPACT*



368
pages d'activités



16
outils



302,320
pages consultées



661
consultations
« Demander à Ophea »



23
membres du comité pour la sécurité
(y compris FASSO, OASPHE et CIRA)